

Pluvier siffleur

Piping Plover

Charadrius melodus

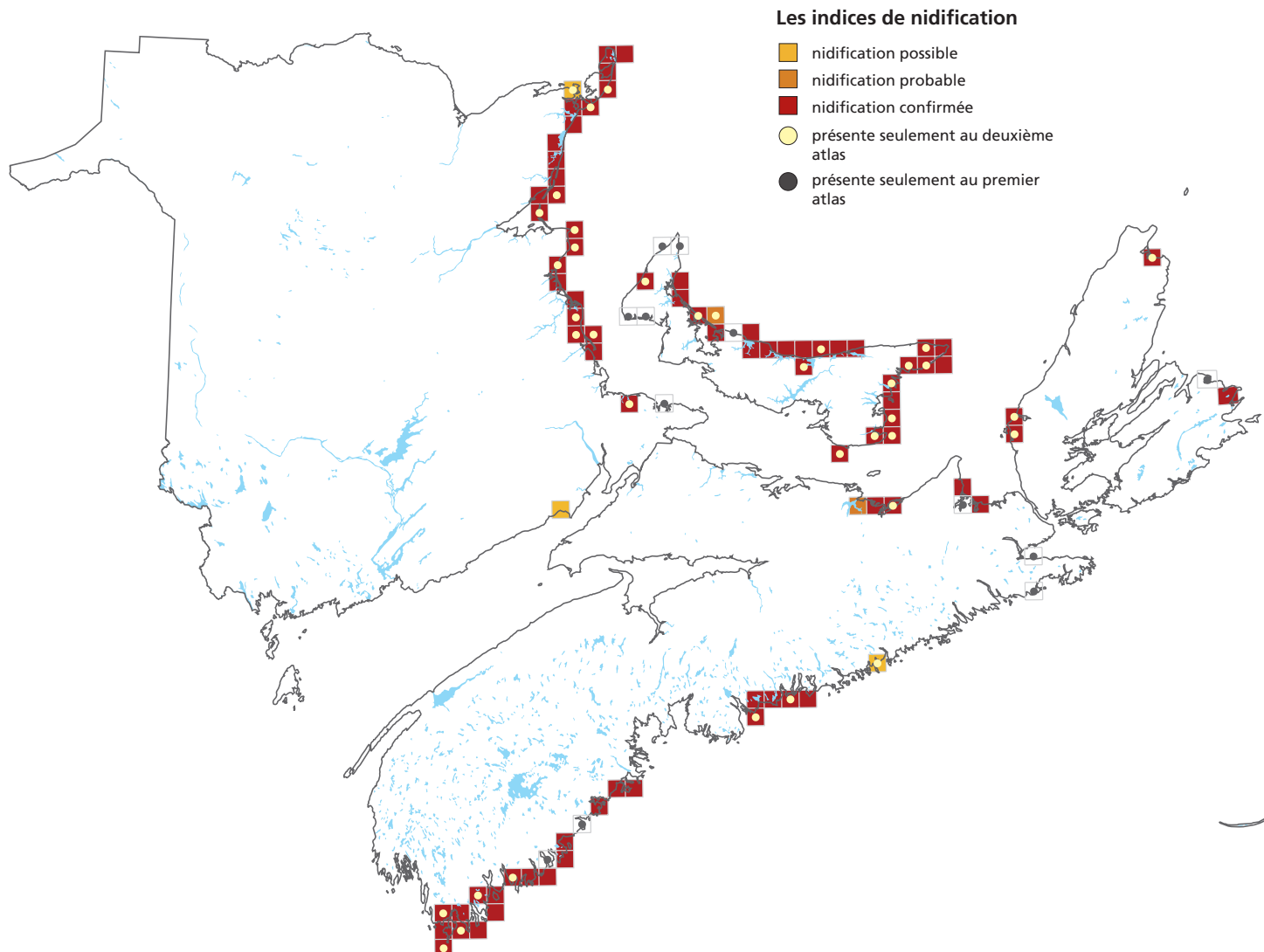


John Chardine

Le Pluvier siffleur est l'espèce phare des initiatives de conservation des écosystèmes côtiers des Maritimes. Les efforts concertés en vue du rétablissement de ce pluvier se sont intensifiés après le premier atlas; des organismes à but non lucratif, des agences gouvernementales, des groupes communautaires et des centaines de bénévoles ont dénombré ce pluvier sur les plages et ont collaboré à la conservation de ses milieux de reproduction dans toutes les provinces.

Le Pluvier siffleur comprend deux sous-espèces; l'une habite les Grandes Plaines et le pourtour des Grands Lacs, tandis que l'autre niche sur la côte Est, de Terre-Neuve à la Caroline du Nord. Cette dernière sous-espèce nidifie sur des plages côtières peu ou pas couvertes de végétation, particulièrement larges et adossées à des dunes.

L'aire de reproduction de ce pluvier s'étend sur les rives atlantiques des trois provinces, de la péninsule acadienne à la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Le deuxième atlas montre que la répartition n'a pas changé dans l'ensemble et révèle de nouvelles mentions de nidification dans l'est de l'Île-du-Prince-Édouard, l'est du Nouveau-Brunswick et l'ouest de l'Île du Cap-Breton. Toutefois, quelques parcelles n'ont pas été réoccupées dans l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard et l'on ignore pourquoi; peut-être que les passages des véhicules tout-terrain et l'érosion importante des plages seraient en cause.





John Chardine

Malgré la légère augmentation du nombre de mentions de reproduction rapportées ici, les effectifs des Maritimes ont diminué de 32 % de 1991 à 2011 selon les données du Recensement international du Pluvier siffleur. Les raisons de cette tendance négative sont largement inconnues, bien que le faible taux de survie des juvéniles puisse être un facteur clé. Les principales menaces incluent la perte et la dégradation des milieux de reproduction, attribuables à l'aménagement des côtes, aux véhicules motorisés, aux activités humaines et à la prédation. L'évolution du tracé de la ligne de rivage, qui perturbe le processus naturel du transport du sable, est considérée comme une menace nouvelle. Le Pluvier siffleur a été désigné espèce « en voie de disparition » par le COSEPAC en 2001, une désignation renouvelée en 2013.

– Sue Abbott